

TEMPS PROBABLE
REGION PARISIENNE. — Beau temps, mais un peu plus nuageux et un peu plus brumeux. Vent faible d'est. Température stationnaire. Nuit : 3°. Jour : 16°.
EN FRANCE. — Beau temps général, assez nuageux et assez brumeux dans l'est. Vent faible de lev. Température stationnaire.
SOLEIL : Lever, 6 h. 3 ; coucher, 47 h. 42.
LUNE : Dern. quartier le 47 ; nouvelle le 25.

ENFIN, DIEUDONNÉ A SON PASSEPORT ET IL S'EMBARQUE POUR RENTRER EN FRANCE

DERNIÈRES TRIBULATIONS DE L'ANCIEN FORÇAT

Devant la perplexité du consul français à Rio resté sans ordres, notre envoyé spécial propose à Dieudonné un pis aller : le voyage à bord d'un « liner » étranger. Il refuse catégoriquement, ne voulant pas débarquer ailleurs qu'en France. Finalement un ordre du Quai d'Orsay lève toutes les difficultés

par ALBERT LONDRES

Rio de Janeiro, 10 octobre (de notre envoyé spécial).
Tout est pesé : j'embarque Dieudonné pour la France. Nous montons sur le bateau demain mardi, à 7 heures du soir, et, cette fois, demain est bien demain.

Depuis vingt jours, Dieudonné me réveillait en me demandant : — Alors, c'est demain que nous partons ?
Pour en finir, je lui répondais : « Oui. » Cela chaque matin. Il commençait à douter de mes résolutions. Il eût fallu nous voir promener tous deux dans Rio de Janeiro ; il tirait toujours du côté du port, je le ramenaient du mieux que je pouvais sur les hauteurs de la ville. D'abord, il y faisait plus frais, ensuite nous pouvions penser avec plus de sérénité à notre affaire.

Au début, elle se présentait bien. Le consulat français avait promis de délivrer un passeport à mon client. Nous étions donc tranquilles et même joyeux. Nous allions déjeuner avec appétit. Nous visions le jardin botanique, gravissions le Corcovado. On nous vit plusieurs fois à Tijuca. Comme si cela ne coûtait rien, on s'offrit une belle petite balade jusqu'à Petropolis. S'il y avait des gens qui s'en faisaient en Amérique du Sud, ce n'était pas nous. Ne nous doutant pas du changement de temps qui se préparait au-dessus de nos têtes, nous prenions la vie par ses meilleurs côtés. Un homme, après quinze ans de bagne, a besoin de ressusciter ; j'aidais à ce miracle.

Rien ne va plus
C'est une après-midi, vers 3 heures, qu'il commença de pleuvoir sur notre bonne humeur. Nous avions gravi l'échelle, je veux dire l'escalier qui conduit au consulat de France. L'heure était venue de retirer le passeport. J'apparais mon plus beau sourire en l'honneur du consul, quand l'éminent fonctionnaire, m'ayant fait entrer dans son bureau, me déclara ne plus pouvoir délivrer de passeport à Dieudonné. Dieudonné attendait dans l'antichambre. Je fis remarquer que c'était revenir sur une décision. Le consul me dit que, réflexion faite, il ne pouvait se charger de pareille responsabilité.

Cependant, il ajouta que, pour me faire plaisir, ainsi qu'à M. de Moro-Giafferi, il allait me proposer une solution. Je m'assis donc. Il ne donnerait pas de passeport, mais un sauf-conduit. Dieudonné signerait une formule où il reconnaissait se remettre entre les mains de la justice française. Alors, le consul le ferait monter à bord comme passager signalé. De plus, il télégraphierait à la police du port de débarquement pour qu'elle vint chercher mon homme à l'arrivée.

Il était indispensable de faire à ce moment deux déclarations. La première, c'est que, n'ayant jamais eu l'idée de ramener Dieudonné clandestinement, la surveillance ne me gênait pas. La deuxième fut pour remarquer qu'en toute saine justice le moyen proposé ne convenait pas à l'homme à qui le gouvernement remettait une peine appliquée quinze années auparavant par erreur.

Cela fait, je priai le consul d'appeler Dieudonné. Dieudonné entra. Je lui dis que le consul refusait de lui délivrer un passeport. Ah ! fit-il. Et sa figure se figea.

J'ajoutai qu'il nous proposait une combinaison. Quand Dieudonné eut écouté l'offre : — Mais j'accepte, dit-il, je n'ai jamais fui la justice française, je suis prêt à tout ce que vous voudrez.

Je crus qu'il était préférable de ne pas traiter ainsi à chaud et j'emmenai Dieudonné.
Pourquoi les autorités françaises du Brésil avaient-elles changé d'avis ? Il faut le dire : à cause des proportions que cette affaire prenait dans l'opinion publique. Ici, les préfets de police des divers Etats continuaient d'expédier à Dieudonné des lettres amicales et protectrices et les journaux, chaque jour, s'occupant de l'événement et prenant acte du geste du Petit Parisien de ramener Dieudonné, écrivaient : « Enfin, c'est un homme libre que la presse brésilienne remet aux mains de la presse française », et ils invoquaient l'impératif de justice de la France immortelle. Ils parlaient de la Révolution de 89. Ils rappelaient l'affaire Dreyfus. C'était un

beau chambard. Une ambassade, un consulat n'osaient plus décider par eux-mêmes. Ils avaient demandé des ordres au Quai d'Orsay ; les ordres n'arrivaient pas. — C'est bien mon lot, me disait Dieudonné, alors que nous remontrions Rio Branco sous un soleil un peu impérial. Après avoir été victime de la malveillance des hommes, me voici victime de leur bienveillance.

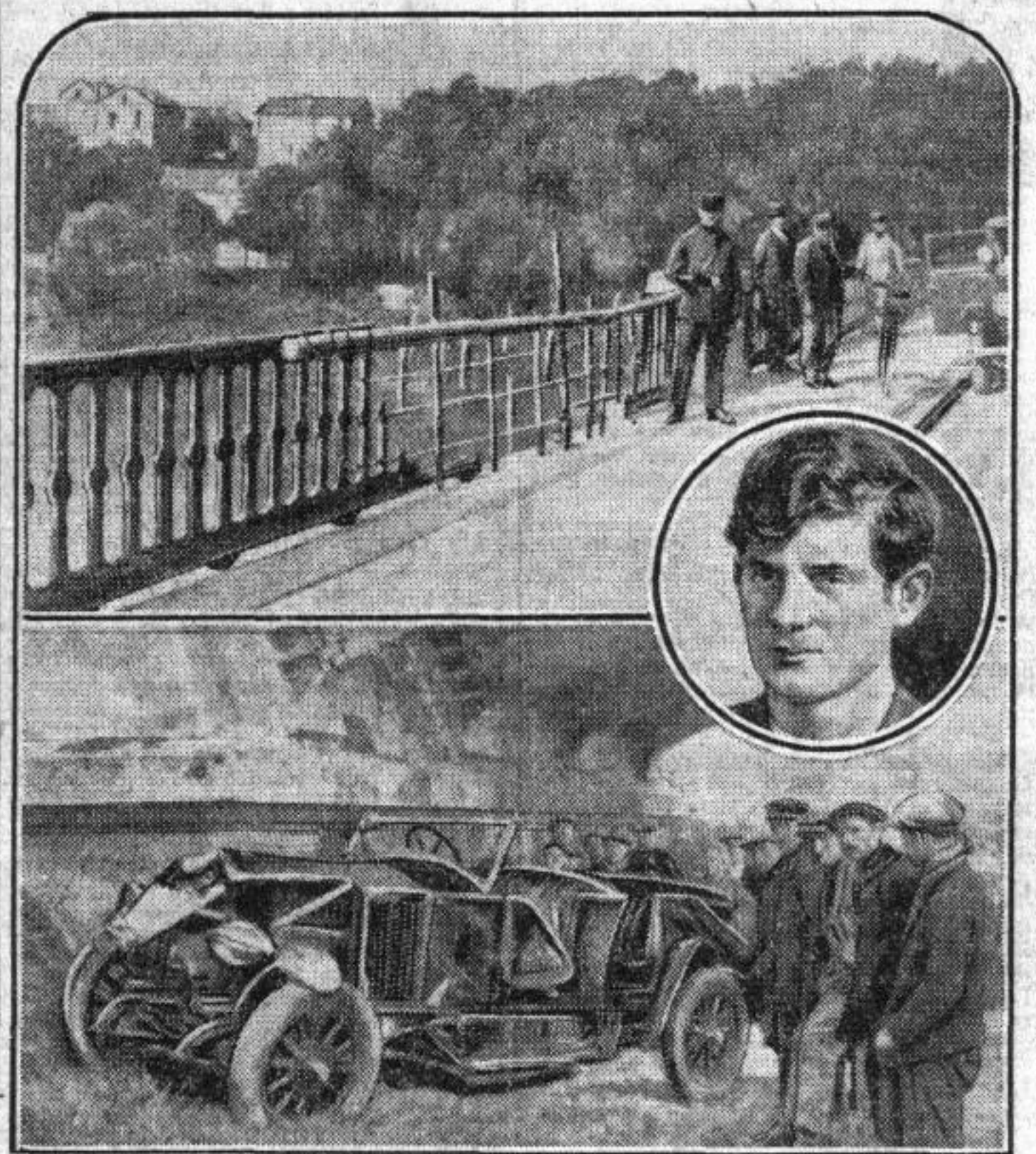
Là-dessus, je le persuadai que le moment était venu d'avoir des idées fraîches, il convenait d'aller boire un coco glacé. Dieudonné acceptait tout, on ne pouvait tout accepter pour Dieudonné.

Un innocent gracié !

Il s'agissait d'abord d'un innocent, ensuite d'un innocent gracié. La formule est comique. Qu'y puis-je ? L'erreur humaine et des lois anciennes en sont seules responsables. Or un innocent ne voyage pas comme un coupable, ni un homme libre comme un condamné. Homme libre, Dieudonné l'était ; il l'était au Brésil par décision de police : il l'était en France par décision du gouvernement, et je ne sache pas que l'on ait jamais remis un homme libre sous le contrôle d'un commandant de bateau chargé lui-même de le débarquer sur les épaules d'un gendarme. Et lui faire payer le prix de son passage par-dessus le marché, cela n'était pas possible. On ne doit pas maltraiter la logique et de la sorte, même pour faire plaisir à l'administration.

Attendez-moi, dis-je à Dieudonné. Et je me dirigeai vers des compagnies de navigation étrangères. (Voir la suite à la 3^e page.)

L'ACCIDENT D'AUTO DU PONT D'ÉPINAY



En haut : le pont ; une échelle remplace provisoirement la partie du parapet rompu. — En bas : la voiture renversée de la Seine. — Dans le médaillon : un des sauveteurs.

LE RAPPEL DE M. RAKOWSKY

Aucune réponse n'est encore parvenue de Moscou au sujet du rappel de M. Rakowsky, qui avait fait l'objet de la récente note écrite remise à M. Tchitcherine par notre ambassadeur, M. Jean Herbelte. D'après certaines informations, une décision ne serait d'ailleurs prise officiellement par le gouvernement soviétique qu'à la prochaine réunion du conseil des commissaires du peuple, fixée au vendredi 14 octobre. Cependant, on peut considérer que la réponse soviétique au sujet du rappel de M. Rakowsky a été donnée avant la lettre, puisque le gouvernement de Moscou, en demandant au gouvernement français de formuler la demande de rappel par écrit, s'était en même temps formellement engagé à la faire suivre d'effet.

Le retour à Paris de Mgr Maglione

Mgr Maglione, nonce apostolique, venant de passer ses vacances auprès de sa vieille mère, à Casario, est arrivé hier après midi à Paris, par la Rome-Express. Le convoi glissait encore sur les rails que le nonce avait déjà sauté sur le quai, où l'attendait Mgr Valori, auditeur à la nonciature, et Mgr Evreinov. L'éminent prélat s'est refusé à toute déclaration quant à la publication de l'encyclique sur le nationalisme que va lancer prochainement le pape.

LE RAID PARIS-AMÉRIQUE DU SUD COSTES ET LE BRIX VOLENT VERS LE SÉNÉGAL

Partis du Bourget hier à 9 h. 43, ils sont passés à Casablanca, dans la soirée et sont attendus ce matin, vers 9 heures, à Saint-Louis.

Le grand voyage Paris-Buenos-Aires par étapes est commencé. Le pilote Costes et son navigateur Le Brix ont quitté le Bourget, à 9 h. 43, pour accomplir la première partie de leur randonnée : Paris-Saint-Louis-du-Sénégal, soit 4.300 kilomètres. Aux dernières nouvelles, tout allait bien à bord et, si nul incident ne se produisait, les deux aviateurs seront ce matin, vers 9 heures, à Saint-Louis.

Les préparatifs

Le plein d'essence avait été fait dans la nuit : 2.800 litres, suffisants pour atteindre la première escale où un ravitaillement est prévu. Le jour se lève, clair et magnifique. Une légère brume qui couvrait le terrain se dissipe aux premiers rayons de soleil. Des curieux sont déjà là, mais ce n'est pas la grande foule. A 7 heures, une voiture arrive. Le Brix en sort d'un saut alerte, un étui contenant un fusil de chasse à la main. Costes le suit.

Ce qu'ils emportent

L'avion en ordre de marche, pesé 4.400 kilos. Parmi les vivres, il y a du sucre, trois poulets desséchés et découpés, des biscuits de réserve, des bananes, du raisin, des bouteilles de champagne (millésime 1911), de l'eau de Vitell, des bouteilles « thermos » contenant du café, du bouillon et du consommé de poulet. Comme vêtements, des pantalons de laine et du linge de rechange. Deux beaux casques coloniaux, garnis de cagoules sont armés à portée de la main. Le reste est entassé dans un réservoir à essence vide.

Diverses personnalités sont là : les constructeurs de l'appareil, M. Lacoste, l'attaché militaire argentin colonel Pilotto, qui apporte une lettre destinée à son gouvernement. Ajoutons que le Nungesser-et-Coli emporte également des exemplaires de divers journaux parisiens, dont la distribution de l'autre côté de l'Equateur n'aura jamais été si rapide !

« La météo est épatante ! » dit Le Brix

Vers 8 heures, la cargaison est en place. A ce moment, on apporte à Le Brix les feuilles de prévision météorologique. Il lit avec l'empressement qu'on devine et sa figure s'éclaire : — Bordeaux : libre ; Bayonne : libre... C'est épatant, tout est pour le mieux !

On ouvre enfin les portes du hangar et l'appareil sort majestueusement, entraîné par une auto-chenille.

L'aviateur Lemaître, qui accompagnera ses deux amis à bord d'un autre avion pendant quelque temps, confère avec Costes. Il vient de reconnaître l'atmosphère au-dessus de la région parisienne et la déclare idéale.

Le départ

Les deux hommes sont prêts. Ils ont quitté veston et gilet et revêtu la combinaison classique de cuir fourré, et coiffé le casque. Costes s'avance vers son constructeur. Un sourire clair. Un regard droit. Une énergie poignée de main. Et ces mots très simples et éloquentes : — Au revoir... A bientôt... A très bientôt !

Dans la carlingue, maintenant. Le démarreur fonctionne après une légère hésitation. Costes essaie le moteur, le nouvel Hispano-Suiza 600 chevaux, au ralenti et à des régimes divers. Lorsqu'il donne à plein régime, c'est un grondement inouï.

L'oiseau bleu, lui aussi, va prendre son vol pour l'Amérique du Sud

Profitant du beau temps actuel, les aviateurs Givon et Corbu ont l'intention de tenter très prochainement un raid Paris-Pernambouc, en deux étapes : Paris-Dakar et Dakar-Pernambouc. Dans le but de préparer ce voyage, ils ont effectué quelques vols d'essai au Bourget, hier après midi, à bord de l'Oiseau Bleu, avec une charge utile de 4.000 kilos.

ARRACHART ET RIGNOT PARTENT CE MATIN VERS LES INDES

Les capitaines Arrachart et Rignot, qui, on le sait, se proposent de battre le record du monde de la distance sans escale, et qui, dimanche après midi, avaient quitté Villacoublay pour se rendre à Istres, ont hier, sur cet aérodrome, procédé à leurs derniers préparatifs.

Leur appareil, leur ayant donné toute satisfaction, ils prendront leur vol ce matin, vers 10 heures, en direction des Indes.

MADAME VA AU SALON DE L'AUTOMOBILE

La nuit tombée, les recherches sont poursuivies en aval du pont. Elles sont demeurées vaines. M. Clément, secrétaire du commissariat de Saint-Denis-Sud, a entendu, hier matin, M. Coignet et son fils, respectivement de l'accident et le chauffeur Pierre Martin. Celui-ci s'est défendu d'avoir en rien gêné le passage de la voiture que pilotait M. Coignet. Il arrivait au pont d'Épinay, venant de Gennevilliers, ses phares baissés. Après avoir obliqué sur sa gauche, pour contourner des travaux de voirie à l'entrée du pont, il reprenait sa droite lorsqu'il fut doublé par une petite voiture qui se dirigeait vers Epinay, ses phares tout allumés, à l'encontre du trajet suivi par M. Coignet.

C'est cette voiture, pense M. Martin, qui a pu faire croire à M. Coignet la collision qu'il évita en montant sur le trottoir. Comme la voiture de M. Martin était restée sur place, une confusion bien compréhensible après le terrible accident qui se produisit, a pu se faire dans l'esprit de M. Coignet.



Un haut : la « Nungesser-et-Coli ». En bas : de gauche à droite, MM. Costes, Lacoste, quelques minutes avant le départ.

Dans les ruines fumantes de ce qui fut le village de Puy-Saint-André

Briançon, 10 oct. (de not. env. spéc.)
Dans la nuit de samedi à dimanche, Puy-Saint-André, gros village des Hautes-Alpes, commençait à flamber. Aujourd'hui lundi, à 15 heures, il fume encore.

Quand j'ai franchi le cordon de troupes qui entoure ce lieu de désolation, j'ai vu, tout d'abord, un montagnard en beret bleu, écorché sur un talus. Quand il a levé la tête, j'ai aperçu ses yeux sanguinolents. Il m'a dit : « C'est moi Barneaud, chez qui le feu a pris. » Barneaud tenait un café-épicerie au bout du village. Il couchait au premier étage de sa maison, avec sa femme et ses quatre enfants.

— Vers 1 heure du matin, dit-il, j'ai été réveillé par un bruit sec. C'était ma fenêtre qui sautait sous le feu. J'ai entendu crier : « Au feu ! » Nous nous sommes sauvés, la femme, les petits et moi. On était en plein brasier. J'ai laissé l'argent. Je n'ai plus que mes yeux pour pleurer.

Je suis monté dans le village. Il avait quatre-vingt-cinq maisons ; soixante n'ont plus debout que leurs murs noirs ; vingt autres ne sont qu'un amas de décombres.

Le brasier

Le curé de Puy-Saint-André, M. Péissier, me dit : — Nous autres, montagnards, nous savons que notre plus grand ennemi, c'est le feu. Chaque nuit, l'un de nous assure des rondes. On n'avait rien remarqué d'anormal dans la nuit de samedi. Cela a été si vite ! Nos maisons sont bâties en pierre, mais les charpentes des toits sont en bois recouvert de tôle. Les greniers étaient pleins de fagots et de fourrages secs, les écuries garnies de paille. Vous comprenez comme tout cela a brûlé. Par malheur, le foyer initial était à l'extrémité du village, au nord-est. Un violent vent d'est a chassé les flammes sur toute l'agglomération.

En une heure, Puy-Saint-André n'était qu'un immense brasier.

Le chef des pompiers, M. Batel, ajoute : — Nous avons bien une fontaine, mais, en cinq minutes, elle a été à sec. Elle est située au milieu du bourg, sur une petite place. Or cette petite place n'était plus qu'un bûcher. Impossible d'y rester.

Deux sauveteurs tués

Puy-Saint-André flambait donc comme un torchon et le feu se propageait à la ronde, on apercevait le feu.

Les villages voisins accoururent. Joseph Gaillard, de Presne, et Simon Sylvestre, de Pont-de-Servières, sont parmi les premiers sauveteurs. Ils entrèrent dans une étable pour essayer de délivrer le bétail. L'étable s'effondra. On ne put les retirer que deux heures après : l'un était écorché, l'autre à moitié carbonisé.

De Briançon, je l'ai dit, deux bataillons d'infanterie sont immédiatement accourus. Ils n'ont pu que faire la nuit du feu. Modeste part : cinq maisons sur quatre-vingt-cinq !

Aujourd'hui, ils nourriront le village. Ce sont les cuisines roulantes du 159^e qui, sur les lieux, en plein air, font la soupe pour les deux cent trente habitants.

Ruinés

C'est la désolation. Les femmes sont là, sur la route, en rangs, hébétées, sans un mot, sans un regard. Les hommes soignent ce qui reste des bestiaux et les enfants rient, pleurent, encore terrorisés par la terrible nuit. Hommes, femmes et enfants possèdent, pour toute fortune, les vêtements qu'ils ont sur le dos. Ce n'est même pas vrai pour tous : certains ont dû s'enfuir en claquant devant les flammes.

On a hébergé une partie des sinistrés dans les villages voisins. On parle d'abattre le bétail, parce qu'on ne sait où le loger. C'est la ruine complète.

— Au premier orage, dit le curé, il ne restera de mon pauvre village qu'un amas de pierres. Qui le relèvera ? Il y a plus de deux millions de dégâts et nous sommes tous pauvres, très pauvres.

Souhaitons que ceux qui le peuvent viennent au secours de ces malheureux et envoient de belles oboles au curé de Puy-Saint-André. Il n'y a pas d'œuvre plus urgente, plus humaine.

— Mon Dieu !... pourvu qu'elle n'y trouve pas de soldes !... — L.-C. ROYER.

M. James F. Barton adjutant national de l'American Legion s'embarque ce soir pour les États-Unis

Il est venu, hier, remercier le « Petit Parisien » et le charger de dire « au revoir » aux Français.

Débarqué en France parmi les premiers légionnaires américains, pour y organiser la grande convention qui aura si largement contribué à resserrer les liens de l'amitié franco-américaine, M. James F. Barton, adjutant national de l'American Legion, quitte notre sol ce soir. Il s'embarquera, avec l'arrière-garde des légionnaires, à Cherbourg, à bord du Leviathan, pour regagner les États-Unis, puis la grande cité d'Indianapolis, où il continuera à développer son activité et son intelligence au service de l'American Legion.

Par une délicate attention, M. Barton, avant de quitter Paris et la France, a tenu, hier, à venir dire « au revoir » au Petit Parisien, en compagnie de M. Peck, directeur du service de presse de la Legion.

En l'absence de M. Pierre Dupuy, l'adjutant national de l'American Legion a été reçu par les principaux collaborateurs de notre directeur, dans notre studio de T. S. F.

M. Barton évoqua une soirée inoubliable pour lui : celle où, devant notre microphone, il apporta à la France le salut fraternel des 25.000 pèlerins qui faisaient route vers notre pays.

Chez vous, dit avec émotion M. Barton, je me sens un peu chez moi, parmi tant d'amis sincères de l'Amérique, qui ont tant fait pour nous et pour le succès de notre Congrès.

Des toasts cordiaux furent échangés, puis M. Barton remit le message suivant, adressé à la direction du Petit Parisien : — Au moment de quitter Paris, c'est un plaisir pour moi d'écrire un mot au Petit Parisien et de vous dire combien nous avons apprécié l'activité de votre journal pendant notre Congrès.

Non seulement chaque phase du Congrès fut parfaitement rendue dans votre estimable journal, mais la soirée qui eut lieu, sous ses auspices, au théâtre Gaumont, nous causa une véritable joie.

J'ai pour ma part profondément apprécié la faveur du peuple français par l'intermédiaire du poste du Petit Parisien.

Je suis heureux de dire « Au revoir » aux Français par l'entremise de votre journal.

UN MULATRE AMOUREUX BLESSE UNE COUTURIÈRE ET SE SUICIDE

(Voir à la deuxième page.)



Miss Mac Carthy

LA MORT DE MISS DANIELS

Miss Mac Carthy bénéficie d'un non-lieu
Boulogne-sur-Mer, 10 oct. (dép. P. P.)
M. Monmésin, juge d'instruction chargé de l'affaire de miss Daniels, a reçu la réponse officielle du gouvernement britannique à la demande d'extradition de miss Mac Carthy. Cette réponse est négative.

En raison de l'impossibilité d'entendre le principal témoin, le juge a estimé qu'il devait clore son information et a rendu un non-lieu en faveur de miss Mac Carthy. Notification de cette décision a été faite à M^r Sergeant, avocat de la partie civile.

Pas de poursuites avant le 31 octobre pour les impôts impayés

Le préfet de la Seine a informé, hier, M. Robert Bos, conseiller municipal du Val-de-Grâce, qui était intervenu auprès de lui, que le receveur central des finances de la Seine a décidé qu'aucune poursuite avec frais ne sera exercée avant le 31 octobre contre les contribuables compris dans les rôles mis en recouvrement avant le 1^{er} août et qui n'ont pu recevoir leurs avertissements en temps utile.

M. DOUMERGUE VISITE LE SALON DE L'AUTO



En haut : l'arrivée du Président de la République au Grand Palais. En bas : MM. Bokanowski, Renault et Doumergue ; à droite : le Président et M. Citroën (voir à la deuxième page.)

MARIAGE D'ÉTOILES



(Cl. Petit Parisien).
M. Maurice Chevalier, l'artiste aimé du public, a épousé hier Mlle Yvonne Vallée, sa gracieuse partenaire. La cérémonie a eu lieu dans l'intimité, à Vaucresson, dans la chapelle Sainte-Hélène. Les témoins étaient : pour la mariée, le docteur Paquet ; pour le marié, M. Léon Bailby. Un lunch a réuni ensuite les familles et quelques amis à la villa « Quand on est deux ».

LES ENSEIGNEMENTS D'UNE VISITE D'INSPECTION

IMPORTANTES DECLARATIONS DE M. PAINLEVÉ SUR L'INSTRUCTION DES RÉSERVES

M. Painlevé vient de faire, on le sait, une visite à de nombreux camps d'instruction. Le ministre de la Guerre a rapporté de cette visite une impression des plus satisfaisantes. Au cours d'un entretien qu'il a bien voulu nous accorder, M. Painlevé a tenu, tout d'abord, à rendre hommage au zèle et au dévouement des cadres de l'active qui ont eu la lourde responsabilité de la préparation des périodes et de l'entraînement des réservistes.

— Ces cadres, nous a-t-il déclaré, ont dû cette année, par suite des circonstances exceptionnelles, présider à l'incorporation de deux demi-couplements et à l'instruction des réservistes de trois appels. Leur effort a été d'autant plus méritoire que l'éducation militaire de la classe 1920, appelée en pleine démobilisation de nos armées, avait été sacrifiée. C'est grâce à leur activité qu'officiers et sous-officiers de réserve ont pu, durant la seconde moitié de la période, assurer seuls efficacement le commandement d'unités formées intégralement de réservistes, unités dont la solidité dans les derniers jours a frappé tous les observateurs impartiaux.

Les auteurs du plan d'agression contre la reprise des périodes, après avoir tenté de détourner les réservistes de leur devoir, s'efforcent obstinément aujourd'hui de répandre la légende que la convocation des réservistes cette année n'a pas

rempli son but d'instruction, mais se serait réduite à un simple acte de présence coupé de quelques besoins routiniers et inutiles.

La vérité, au contraire, c'est que l'instruction des réservistes a été organisée cette année sur des bases absolument différentes de celles d'avant-guerre. Il était impossible encore de constituer des unités identiques à celles qui prévoyaient la mobilisation après la mise en vigueur des lois nouvelles; la chose ne sera réalisable que graduellement. Cette année, on ne pouvait convoquer que les réservistes de la classe 1920. Mais ces réservistes ont été groupés en unités distinctes, déchargées de toutes les corvées du service intérieur du corps de troupe et consacrées uniquement à l'exécution de leur programme d'instruction. Notamment à l'emploi des engins nouveaux. Il n'y a eu de ce chef aucune réclamation, contrairement à l'opinion que colportent certains critiques mal renseignés ou mal intentionnés. Les officiers qui dirigeaient cette instruction sont unanimes à signaler le bon esprit et l'entrain que les réservistes apportaient à la manœuvre.

On peut dire qu'en somme l'entraînement combiné des unités d'infanterie, d'artillerie, de cavalerie, de chars, a donné des résultats satisfaisants. Les histoires de « semaines perdues » concernent surtout les sections d'ouvriers et de commis d'administration; si le rôle de ces unités est essentiel à la formidable activité d'une mobilisation réelle et totale, il n'est point commode de leur assigner un rôle d'entraînement et de continuer durant une convocation restreinte de réserves. Cette difficulté, à laquelle il convient de pallier dans toute la mesure possible, s'atténue à mesure que s'accroît l'importance des effectifs rassemblés.

Le premier pas dans la voie du service réduit

La convocation de cet été doit être considérée comme le premier pas dans la voie du service réduit. Non seulement elle a été singulièrement utile à l'éducation militaire de la classe 1920, mais c'est une expérience pleine d'intérêt et de valeur qui va nous aider à perfectionner les méthodes d'instruction des réserves, condition indispensable pour que l'armée de demain, qui sera une armée de réservistes, soit une véritable armée et non un trompe-l'œil. Seule la pratique adaptée nos méthodes d'instruction aux nécessités nouvelles, et l'expérience de cette année est la première. Elle vient de mettre en évidence, par exemple, la nécessité de disposer au début de la période de nombreux instructeurs de l'active, afin de remettre rapidement et séparément « en train » les diverses catégories de soldats et de grades, d'une part, et de leur donner, d'autre part, la possibilité de passer à l'entraînement qui sera celui du temps de guerre. Ainsi a-t-il été procédé dans plusieurs corps, dans le deuxième mois des convocations, et le résultat a été concluant. Il faudra plusieurs années d'expérience pour donner la forme définitive aux modalités de convocation et d'instruction des réservistes de toutes armes, à une époque, surtout, où les spécialistes ont un si grand rôle. Une entreprise aussi vaste et aussi complexe que l'organisation nouvelle d'une armée moderne exige des réductions successives. Mais l'œuvre est commencée; on ne saurait trop le répéter, tout retard nouveau dans le rythme des périodes se traduirait par une lacune irréparable dans l'instruction des premières et deuxième réserves qui, en 1930, constitueront le gros de nos armées.

Les adductions d'eau dans le Midi

M. Barthé, député de l'Hérault, vient de déposer un amendement au budget de l'Agriculture, tendant à doter ce département d'un crédit de 75.000.000 de francs, pour permettre à l'Etat de procéder à la répartition des fonds destinés aux adductions d'eau de se réunir au cours de l'année 1928.

La réalisation des projets déjà prévus et étudiés serait ainsi possible.

M. Barthé souligne l'urgence de cette mesure, un grand nombre de communes, par suite de la sécheresse persistante qui règne dans les contrées du Midi, trouvant en effet complètement privées d'eau.

LES GRANDS RAIDS AERIENS

LE LIEUTENANT HOLLANDAIS KOPPEN EST ARRIVÉ A BATAVIA

Amsterdam, 10 octobre (dép. Petit Paris). Une dépêche de Batavia annonce que le lieutenant Koppen, son avion posé à Pigeon-Voyageur, son avion posé à 5 heures (13 heures, heure des Indes) à Batavia au milieu d'une énorme affluence.

Le trajet par étapes Amsterdam-Batavia a été accompli en neuf journées de vol.

En 1924, l'aviateur Van Der Hoop avait effectué le même trajet en dix-neuf jours. Il y a quelques mois le pilote Pigeon-Voyageur, avec son passager américain Van Blackler, avait mis treize jours à parcourir la même route. Ces trois raids comportèrent successivement 1.399 kilomètres, 1.476 kilomètres et 1.570 kilomètres de vol répartis respectivement sur dix-neuf, treize et neuf étapes.

DEUX AVIATEURS FRANÇAIS VONT PARTIR POUR L'EXTRÊME-ORIENT

Le capitaine Challe, qui doit entreprendre un raid par étapes vers nos possessions d'Extrême-Orient, a terminé ses préparatifs. Son départ pourrait avoir lieu à partir d'aujourd'hui. Le pilote Hirschauer se rendra à Tokio. Son départ est proche.

DES TENTATIVES DE RECORD

Le pilote Gauron, sur avionnette de 40 CV, va s'attaquer aux records de durée et de distance pour avions légers. Sadi-Lecointe fera très prochainement, à Elampes, une tentative de record avec charge sur 2.000 kilomètres.

LA RUE DU DESTIN

GRAND ROMAN INÉDIT

PROLOGUE

LE MYSTÈRE DU BOULEVARD DE Clichy

III (suite)

L'halluciné

— Ça va bien, entends-tu. Je viens tout de suite ! dit la jeune femme, qui, en bâte, passait un pyjama de soie noire et relevait, en trois coups de poigne, ses cheveux rebelles. Puis, un coup d'œil jeta à son miroir, elle se pencha, mit ses lèvres de rouge incarnat, se jucha laide à faire peur, et entra dans son studio où se tenait Mme Bourrasse, laquelle était à la fois la concubine de la maison et sa fille. — Qu'est-ce qu'il y a pour votre service, madame Bourrasse ? demanda-t-elle.

— Je parle que vous venez seulement de vous lever, dit la jeune fille.

ON POSE QUAI D'ORSAY la première pierre de la nouvelle église américaine

Prochainement, la nouvelle église américaine dressera sur les bords de la Seine sa magnifique architecture gothique, dotée par une tour de cinquante mètres de hauteur.

En 1923, le révérend docteur Cochran, actuellement pasteur de l'église américaine, rue de Berr, entreprit de recueillir les fonds pour l'érection d'un tel édifice.



En haut : le pasteur Cochran. — En bas : M. Whitehouse cimentant la première pierre.

Le 10 octobre, à 10 heures, le terrain nécessaire était acheté au coin du quai d'Orsay et de la rue Jean-Nicot. Le travail des fondations commença immédiatement.

Il y avait, en présence de nombreuses personnalités françaises et américaines, s'est déroulée la cérémonie de la pose de la première pierre.

Une estrade, décorée aux couleurs françaises et américaines, s'élevait devant la pierre d'angle, à côté du bâtiment qui abriterait les différentes œuvres de l'église, estrade sur laquelle prirent place le docteur Cochran, MM. Fuster et Carrol, architectes.

En 1924, l'aviateur Van Der Hoop avait effectué le même trajet en dix-neuf jours.

LES JOYAUX DE M^{lle} ASTOR RESTENT INTROUVABLES

Mlle Ginette Iabot, la jeune modiste amie d'Italie Dallimore, la valet de chambre « qui vola les bijoux de Mme Astor », a été finalement interrogée, hier, par M. Guillaume, commissaire à la police judiciaire. Elle a pu démontrer qu'elle ne possédait aucun des bijoux de Mme Astor.

LES JOYAUX DE M^{lle} ASTOR RESTENT INTROUVABLES

Mlle Ginette Iabot, la jeune modiste amie d'Italie Dallimore, la valet de chambre « qui vola les bijoux de Mme Astor », a été finalement interrogée, hier, par M. Guillaume, commissaire à la police judiciaire. Elle a pu démontrer qu'elle ne possédait aucun des bijoux de Mme Astor.

LES JOYAUX DE M^{lle} ASTOR RESTENT INTROUVABLES

Mlle Ginette Iabot, la jeune modiste amie d'Italie Dallimore, la valet de chambre « qui vola les bijoux de Mme Astor », a été finalement interrogée, hier, par M. Guillaume, commissaire à la police judiciaire. Elle a pu démontrer qu'elle ne possédait aucun des bijoux de Mme Astor.

LES JOYAUX DE M^{lle} ASTOR RESTENT INTROUVABLES

Mlle Ginette Iabot, la jeune modiste amie d'Italie Dallimore, la valet de chambre « qui vola les bijoux de Mme Astor », a été finalement interrogée, hier, par M. Guillaume, commissaire à la police judiciaire. Elle a pu démontrer qu'elle ne possédait aucun des bijoux de Mme Astor.

Mlle Ginette Iabot, la jeune modiste amie d'Italie Dallimore, la valet de chambre « qui vola les bijoux de Mme Astor », a été finalement interrogée, hier, par M. Guillaume, commissaire à la police judiciaire. Elle a pu démontrer qu'elle ne possédait aucun des bijoux de Mme Astor.

LE DRAME DE LA RUE AMELOT

Deux jeunes femmes, Mlle Clotilde Comtesse, trente-deux ans, domiciliée 150, avenue de Saint-Ouen, et Mme Lucie Gaillet, 21, rue Simard, toutes deux couturières, se roulaient hier matin, vers 7 h. 45, à leur travail, rue de Crussol.

Comme elles passaient rue Amélot, un militaire que Mlle Comtesse reconnut pour être un employé d'assurance, Eléodor Ciramy, âgé de trente et un ans, originaire de Pointe-à-Pitre, surgit, revolver au poing, d'une porte cochère, où il s'était dissimulé, et s'écria : « Tu n'as pas voulu être à moi, tu ne seras pas à un autre. »

En même temps, il fit feu de son revolver dans la direction de la jeune femme. Puis il se logea un projectile dans la tempe droite.

Voyant son amie blessée, Mme Gaillet appela un taxi pour la conduire à l'hôpital Saint-Louis. Fort heureusement, la balle avait glissé sur l'oreille, ne provoquant qu'une blessure en scion, sans gravité. Quant à Eléodor Ciramy, qui l'avait également transporté à Saint-Louis, il succomba aussitôt après son admission.

Le commissaire du quartier Saint-Ambroise, M. Pène, a interrogé la blessée, Eléodor Ciramy, déclare-t-elle, me fut présenté en mars dernier, par mon notaire, alors que j'étais en procès avec mon propriétaire. Agent d'assurance, il vint, à mon domicile, m'offrir ses services. Bientôt, il devint mon domestique, jusqu'à ce qu'il me fut interdit de le voir. Le 10 octobre, il me revint, par lettre, un rendez-vous, auquel je ne me rendis pas. Mais j'eus l'air de m'attendre à ce tragique dénouement.

Dans les papiers du militaire, on découvrit une carte à son nom, mais on ignore quel était son dernier domicile. Il expliquait dans plusieurs lettres, trouvées sur lui, qu'il avait perdu des sommes importantes aux courses. Découragé, évincé par la couturière qu'il voulait épouser, il avait décidé « d'en faire une vie et d'entretenir avec lui dans la mort celle qui avait refusé de le joindre sa destinée à la sienne ».

Deux voyageurs dans un train empoisonnés par une liqueur que leur avait fait goûter un voisin

L'un d'eux succomba

Remiremont, 10 octobre (dép. P. P.). Dans le train qui amenait à Remiremont, M. Charles Martin, représentant en vins d'une maison d'Épinal, la conversation avec des voisins de compartiment, MM. Aimé Dumontier, employé de chemin de fer à Golbey, et Prosper Marchand, électricien à Épinal. Amplement, M. Martin offrit à ses deux compagnons de goûter une liqueur — de l'extra de kirsch, croit-on.

Les deux hommes avaient à peine bu une gorgée de cette liqueur qu'ils ressentirent un violent malaise. Arrivés à Remiremont, ils pénétrèrent au buffet; mais M. Marchand s'effondra, frappé de mort foudroyante. Quant à M. Dumontier, il dut être transporté d'urgence à l'hôpital où on réussit à le sauver.

Le parquet a chargé le médecin légiste d'autopsier le cadavre de M. Marchand. M. Martin, qui avait continué sa route, a été arrêté à Bussang.

Un ouvrier de la voie tué par un train

Au cours de son travail sur la voie ferrée, un ouvrier du réseau de l'Etat, M. Charles Devaux, demeurant 55, rue Suffroy, à Paris, a été tamponné en forêt de Saint-Germain par un train se dirigeant sur Paris.

Transporté à Maisons-Laffitte, le malheureux est décédé peu après son arrivée.

LE CENTENAIRE DU DESSINATEUR GREVIN

CREATEUR DU MUSÉE DE CIRE

Il y a cent ans, naissait à Epineuil, petit bourg de l'Indre, par ses parents, Alfred Grevin, qui devait devenir un habile dessinateur-humoriste et attacher son nom à la création du fameux musée de cire qui existe toujours à Paris.

LE CENTENAIRE DU DESSINATEUR GREVIN

A l'occasion du centenaire d'Alfred Grevin (décédé à Saint-André en 1892) la municipalité de Tonnerre vient de donner le nom de l'artiste à une rue de la ville. M. Grevin, président du comité général du nouveau musée, a décidé de faire apposer une plaque sur sa maison natale à Epineuil.

LE CENTENAIRE DU DESSINATEUR GREVIN

La cérémonie d'inauguration est fixée au 6 novembre.

LE CENTENAIRE DU DESSINATEUR GREVIN

La cérémonie d'inauguration est fixée au 6 novembre.

La cérémonie d'inauguration est fixée au 6 novembre.

M. DOUMERGUE AU SALON DE L'AUTOMOBILE

La traditionnelle inauguration officielle du Salon de l'Automobile s'est déroulée hier matin avec le cérémonial habituel. Inauguration « à la régalation des commodes mécaniques » ouverte depuis quatre jours. Mais on sait que le Président de la République s'est fait un devoir d'ignorer le « vernissage », pour, au contraire, consacrer une des journées suivantes à une visite minutieuse et intéressée de l'élégante fourmilière des Champs-Élysées.

Salué par la Marseillaise, M. Gaston Doumergue pénétra donc hier à 10 heures dans le Grand Palais, où le recevait MM. le baron Péllet, Louis Renault, de Dion, Citroën, etc., notables dirigeants des expositions de l'Automobile, et MM. Cézanne, Granel, commissaire général et architecte.

M. Bokanowski, ministre du Commerce, accompagné par le Président, M. Doumer, président du Sénat; M. Delsol, président du conseil municipal, les préfets de police et de la Seine, et toute la foule de notabilités du monde politique et industriel.

Et la visite détaillée des stands de la grande nef commença, parsemée d'arrêts chez nos principaux constructeurs : Hispano-Suiza, Renault, Citroën, Peugeot, Ariès, Panhard et Levassor, Chenard et Walcker, Mattheis, Salmson, Sizaire frères, Fiat, etc., où le Président félicita, complimenter, serrant des mains, prenant un vif intérêt aux explications qui lui étaient données, et aux présentations qui lui étaient faites.

Après l'étage, où peu de stands furent négligés, arrêts prolongés chez nos grands industriels du caoutchouc : Michelin, Dunlop, Hutchinson, Wolber; du cycle et de la moto : Peugeot, Alcyon, Ternot, Gnome et Rhône, Magnat-Debon, Monet-Goyon, Favier, etc.

À 11 h. 15, la visite présidentielle était terminée, et M. Doumergue, salué avec le même cérémonial qu'à l'arrivée, quitta le Grand Palais pour regagner la proche Élysée.

TROIS AUTOS VOLÉES SONT TROUVÉES ABANDONNÉES

Une automobile, appartenant à M. Antoine Gayet, domicilié 1, avenue Belmont, à Saint-Cloud, avait été volée dimanche soir, devant le parc du Grand Triangulaire, entre Versailles et Ville-d'Avray; deux roues, la boîte d'accus et divers accessoires manquant.

Dans la forêt de Sénart, à Brunoy, une conduite intérieure, numéro 6327, avec plaque au nom de M. Pierre Lachaud, 17, rue Le Verrier, à Paris, a été découverte démunie de ses roues et de tous ses accessoires.

L'enseignement agricole et horticole dans les écoles normales d'instituteurs

M. Herriot vient d'adresser une circulaire aux recteurs pour leur indiquer quelle école normale d'instituteurs de leur académie était désignée pour appliquer un nouveau programme d'enseignement agricole et horticole arrêté d'accord avec le ministre de l'Agriculture.

L'expérience instituée doit se poursuivre en étroite collaboration avec le directeur du service agricole, le professeur départemental d'agriculture, l'économiste et les professeurs de l'école normale.

Elle est tentée pour donner aux élèves maîtres le goût de la vie rurale et les connaissances agricoles indispensables.

Un programme type accompagne cette circulaire. Les recteurs devront, vers le 1^{er} juillet, faire connaître au ministre les observations qu'ils auront recueillies dans son application et les modifications qu'ils suggéreront. Le projet, mis définitivement au point, sera alors soumis au conseil supérieur de l'instruction publique dans sa session de juillet.

L'ACCIDENT DE LA GARE DE SAINT-NAZAIRE

Le président du Conseil et Mme Poincaré, venant de Saint-Pierre, sont rentrés, hier après-midi, à Paris.

M. Poincaré a accepté l'invitation que lui a adressée M. Charles Cazale de présider le congrès de l'Union des sociétés de gymnastique de France, qui se tient à la Sorbonne le 19 novembre prochain.

Le seizième anniversaire de la République chinoise a été fêté hier soir, à Paris, par la colonie chinoise, dans la salle des Sociétés savantes, et par le comité exécutif de la confédération du Kuomintang en Europe, dans la salle de la Société nationale d'horticulture de France.

M. Zaleski, ministre des Affaires étrangères de Pologne, et Mme Zaleska sont arrivés à Nice à midi. Ils ont été reçus sur le quai de la gare par M. Ribara, secrétaire général des Alpes-Maritimes, représentant M. Benedetti, préfet, et par M. Edouard Cornillon-Moliner, conseil de Pologne.

Nice, qui a offert à Mme Zaleska, à sa descente du train, une gerbe de roses. Le ministre restera à Nice environ deux semaines.

Plusieurs savants étrangers : M. Stefan Minovici, de Bucarest; L. Sassolet et Navachine, de Leningrad; et G. Zengolici, d'Athènes, assistaient hier à la séance hebdomadaire de l'Académie des sciences.

Un crime. L'antiquaire arménien Osmadjan Malcaridoff a été assassiné cette nuit dans son magasin.

Le récit du reporter était net et clair. Le cadavre d'Osmadjan Malcaridoff fut découvert par son employé, Sabatier Murdoub, qui, chaque matin, venait le magnifier. Personne n'avait rien entendu, dans la maison, ni la voisine, ni la concubine. Les agents chargés de la surveillance nocturne de l'Hotel de maisons dans lequel se trouvait le magasin de l'arménien s'étaient bien aperçus que ledit magasin était resté éclairé assez avant dans la nuit, derrière ses rideaux de fer, mais ils n'avaient prêté aucune attention, car ils savaient que le vieil homme allait fort tard, chaque nuit. Ils n'avaient, par conséquent, rien remarqué d'anormal. La police judiciaire, de son côté, n'avait relevé aucune trace suspecte, retenant les agents de l'Armée du crime, avait disparu, en même temps que le cadavre. Il y avait eu lutte, mais entre deux hommes et la victime.

C'était si net, si péremptoire, que la

Propos de bonne humeur UN BON HOTELIER

Quand Zéne Cagnous hérita de son oncle Césaire le café-restaurant de la Gare, à Saint-Cristol, il se réjouit dans son cœur. Lui qui avait passé le plus clair de sa vie dans les cafés de Gonfles-Bouffie à jouer à la manille ou à faire des parties de billard, il allait se trouver à son aise dans cet établissement-là, sans compter qu'à cette heure il pourrait boire tout à sa soif sans avoir un sou à débours.

Eugène Cagnous, que l'on nommait familièrement Zéne, n'était pas sans fortune; ses parents lui avaient laissé quel-



ques sous, ce qui lui avait permis de se la couler douce sans avoir besoin de s'astreindre à quelque besogne fatigante. A la vérité, quand il était jeune il avait appris le métier de cuisinier, et c'était sans doute pour cela qu'en mourant son oncle Césaire lui avait légué ce café-restaurant de la Gare, à Saint-Cristol, fréquenté par les commis voyageurs et qui, à ne rien vous celer, jouissait d'une assez bonne réputation. C'est que l'oncle Césaire était un fameux maître-oux, et qui n'avait jamais goûté de son lapin à la poivrade ne sait pas ce que c'est que de bien manger ! Et il avait estimé, le pauvre homme, que son neveu ne laisserait pas périr le bon renom de sa maison.

Il ne connaissait pas notre Zéne ! Il y avait bien vingt-cinq ans qu'il n'avait pas touché à la queue d'un poëlon, et faire la cuisine était assurément la chose qui lui répugnait le plus, non point qu'il détestât son métier, mais, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, parce que quand lui était en horreur et qu'il estimait que la vie est trop courte pour l'employer à autre chose que son bon plaisir.

Or, le bon plaisir de Zéne Cagnous était de s'asseoir à une table de café avec de bons amis, de boire de la bière adoucie de limonade que l'on appelle « gazeuse » dans ce bon Tricastin et de jouer à la manille, joie qui n'était d'égale que celle de pousser des billes sur le drap vert d'un billard.

Aussi tout d'abord se réjouit-il d'avoir hérité ce café de la Gare, où, sans avoir besoin de sortir de chez lui, il pourrait se gorger de « gazeuse », couper des manillans seconds et faire de

griller quelques côtelettes sur un feu de sarments !

S'il n'y avait eu ces damnés voyageurs qui voulaient absolument déjeuner, la vie était encore belle... Ah ! ce n'était pas pour dire, mais l'oncle Césaire avait eu une fâcheuse idée d'installer son café-restaurant juste en face de la gare, bien en vue des voyageurs qui descendent du train, vers les midi !

C'était, évidemment, une situation qui ne pouvait durer... Ces satanés voyageurs finiraient par lui faire venir des cheveux blancs ! Sûrement ils auraient raison de sa belle santé ! Il fallait trouver autre chose...

Ma foi, moi qui vous parle, j'ignorais tous ces détails, et l'autre jour, étant venu faire un tour à Saint-Cristol, comme je descendais du train, le café-restaurant de la Gare me remit en mémoire les fins repas que j'y avais faits, et j'y pénétrai en me léchant les babines...

Comme il est juste, Zéne Cagnous faisait un billard avec le sous-chef de gare, et comme le lui demandais si le déjeuner serait bientôt prêt :

— Vous aussi ? me fit-il en fronçant le sourcil.

— Quoi ? moi aussi !

— Vous voulez déjeuner ? Eh bien ! attendez une minute ! Je n'ai plus que vingt-cinq points à faire, et alors, ma foi, vous n'aurez qu'à me suivre. Je vous conduirai dans une petite auberge, pas loin d'ici, où la cuisine n'est pas mauvaise...

Et, froissant sa queue d'un bout de blanc, il ajouta :

— C'est d'ailleurs là que, moi qui suis assés difficile, j'ai pris pension depuis quelque temps... Rodolphe BRINGER.

NOS ÉCHOS

Aujourd'hui

La fêta du Souvenir sera animée par l'Association des anciens du 1^{er} cuirassier, 37, boulevard de Sébastopol. — M. L. A. Lichy : la vivisection est cruelle et inutile. — 21 h. 15, rue de la Boucherie (conférence).

Reunion d'anciens combattants : 1^{er} R. A. C., 30 h. 30, 15, rue du Val-de-Grâce.

Musée de la Gare : 19 h. 30, à l'Opéra.

Le président du Conseil et Mme Poincaré, venant de Saint-Pierre, sont rentrés, hier après-midi, à Paris.

M. Poincaré a accepté l'invitation que lui a adressée M. Charles Cazale de présider le congrès de l'Union des sociétés de gymnastique de France, qui se tient à la Sorbonne le 19 novembre prochain.

Le seizième anniversaire de la République chinoise a été fêté hier soir, à Paris, par la colonie chinoise, dans la salle des Sociétés savantes, et par le comité exécutif de la confédération du Kuomintang en Europe, dans la salle de la Société nationale d'horticulture de France.

M. Zaleski, ministre des Affaires étrangères de Pologne, et Mme Zaleska sont arrivés à Nice à midi. Ils ont été reçus sur le quai de la gare par M. Ribara, secrétaire général des Alpes-Maritimes, représentant M. Benedetti, préfet, et par M. Edouard Cornillon-Moliner, conseil de Pologne.

Nice, qui a offert à Mme Zaleska, à sa descente du train, une gerbe de roses. Le ministre restera à Nice environ deux semaines.

Plusieurs savants étrangers : M. Stefan Minovici, de Bucarest; L. Sassolet et Navachine, de Leningrad; et G. Zengolici, d'Athènes, assistaient hier à la séance hebdomadaire de l'Académie des sciences.

la révélation du salon: la 12^{ch} SIX cylindres Peugeot

Le moteur, d'une souplesse remarquable, équilibré de façon parfaite, permet de passer de 5 à 90 kilomètres à l'heure en prise directe, sans aucune vibration.

Les servo-freins indépendants agissent énergiquement, sans brutalité, et assurent le maximum de sécurité.

Du type vis et écrou, la direction perfectionnée élimine toutes les réactions, même sur les plus mauvaises routes.

La suspension par ressorts à grande flexibilité munis de 4 amortisseurs doubles compensateurs, doté la voiture d'une tenue de route impeccable.

L'embrayage à disques, spécialement étudié pour répondre aux conditions de la circulation actuelle, rend la conduite en ville très agréable.

Les carrosseries spacieuses, confortables, élégantes, comportent tous les accessoires des voitures de grand luxe.

Torpédo transformable en conduite intérieure légère - 6 places

38.800 fr.

conduite intérieure 5 places, 4 portes, tous accessoires

39.800 frs.

la voiture que tout le monde attendait

LES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DES CHEQUES POSTAUX

Résultats constatés pour les huit premiers mois de la présente année: 37.036 nouveaux comptes ouverts depuis le 1^{er} janvier, plus de 40 millions d'opérations effectuées. Pourcentage de ces opérations par rapport au montant global des opérations effectuées: 81 0/0.

En essayant une voiture de course, un mécanicien fait une chute grave sur l'autodrome de Montlhéry

Un mécanicien, essayant une voiture de course de 1.500 cmc, sur la piste de l'autodrome de Montlhéry, a capoté pour une cause inconnue et a été relevé des graves blessures. On l'a transporté à l'hôpital où son état a été reconnu désespéré.

LE PÈLERINAGE DE MÉDAN

Après la grandiose glorification de la Sorbonne, les admirateurs d'Emile Zola iront se recueillir, dimanche prochain, à l'abbaye, dans le jardin de cette maison de Médan. Elle marqua dans la direction de l'avenue Trudaine, remonta la rue des Martyrs, entra au cirque Médrano.

Le pèlerinage de Médan, qui se renouvelle chaque année depuis vingt-cinq ans, empruntera cette année un itinéraire nouveau. Le maître romancier Lucien Descaves, qui fut, il y a un demi-siècle, l'un des signataires du fameux « Manifeste des Quing » contre la Terre, présidera la cérémonie. Pour payer son tribut à la gloire de l'auteur des Rougemouilles, sera dit par Mlle Madeleine Roch, de la Comédie-Française.

Donnez-moi ce que vous voudrez, un café, fin...

« Déguisement !... Et ne me parlez pas... Je suis vassal, et je n'ai pas envie de bavarder. »

« Ça va ! dit Mme Vallin, vexée. Vous êtes dans vos mauvais jours, aujourd'hui. Heureusement que ça passera. »

Marcelle ne répondit pas. Elle mangea avec appétit, nonobstant son malaise, but avidement deux bouteilles de bière, avala son café et son sucre, et tendit à la patronne, pour payer son addition, un billet de mille francs qu'on lui changea sans observation.

Elle sortit enfin, un peu remuée. Mais la terreur la plus anxieuse la prit, à l'idée de retrouver seule dans sa demeure. Elle marcha dans la direction de l'avenue Trudaine, remonta la rue des Martyrs, entra au cirque Médrano.

Elle regardait sans voir les sculptures, les équilibristes, les clowns. Immobile, les yeux fixes, dilatés, elle était hantée par cette pensée que tous ces gens qui l'entouraient devaient lire, sur son visage, l'aveu de son crime.

Les spectateurs qui l'avaient regardé avec surprise... A la sortie, trois jeunes gens la suivirent...

« Dites donc, gentille macamé, vous avez l'air de mourir un beau cafard... Vous ne craignez pas, pour vous distraire un peu, vous amuser à le noyer avec nous ?... murmura l'un d'eux, le plus hardi, en lui prenant le bras... Elle tourna vers lui un visage si tragique, des yeux si funèbres, que, tout interdit, le jeune homme recula en bredouillant de vagues excuses... »

DERNIÈRE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX DU Petit Parisien ET DU Churs

DIEUDONNE REVIENT EN FRANCE

— SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE —
Je reviens satisfait de la tournée des compagnies.
— Voilà, dis-je à Dieudonné. Nous allons nous passer du consul et entrer par Hambourg.
— Par Hambourg ? dit-il, jamais de la vie !

— Alors, voulez-vous par Gènes ?
— Ni par Gènes. Je ne veux pas me cacher. Je veux débarquer en France et rien que là !
— Mais, mon vieux, avec le papier du consul et sur un bateau français, si nous tombons sur un commandant timide il vous boucle pendant toute la traversée.

— Eh ! dit-il, cela n'empêchera pas que je sois innocent et gracie. Evidemment. De toute façon nous avions remis notre départ jusqu'à ce que cet incident soit réglé. Dieudonné, chaque matin, en entrant dans ma chambre, effaçait un jour au calendrier pendant au mur.
— Maintenant, disait-il, on ne sait plus où l'on va. Je n'ai plus le goût d'effacer. C'est comme pendant mon évocation. La terre manque sous mes pieds. Il semble que je marche dans la vase.

Tout s'arrange
Nous attendions des nouvelles du Quai d'Orsay. Des câbles l'avaient de nouveau touché. Sans être aussi pressé que nous, il répondait bien ! Il répondit. L'ordre arriva au consulat : « Délivrez un passeport à Dieudonné. »

Notre ciel changea tout de suite de couleur. Quand je reçus la nouvelle, mon homme n'était pas là. Je le cherchai chez son avocat, chez son ami Alexandre, le cuisinier, jusque dans le jardin de la République, où il aimait se promener au milieu des bêtes en liberté, sans doute en souvenir de ses cachots. Je ne le vis que le soir.
— Cette fois nous partons, lui dis-je.

— Cela vaut mieux. Tant pis si l'on m'enferme à bord. Je supporterai encore ça pour rentrer en France.

— Mais non, lui dis-je. Nous partons bras dessus bras dessous. Le ministre a répondu. Vous avez le passeport.
— Ses yeux se mouillèrent, mais il ne pleura pas. Le lendemain il frappait à ma porte.

— C'est Eugène ! dit-il.
— J'ouvris. Il portait une valise. Un homme qui possède un passeport doit avoir une valise.

— Je l'ai payée trente-cinq mille francs.
— Il ajouta :
— Une valise, on dirait que c'est la liberté qu'on a dans la main.

— J'examinai l'objet.
— C'est une saleté, lui dis-je. Elle ne supportera qu'un voyage, encore tout juste.

— C'est bien assez. Je ne vais pas en France pour repartir.
— Le lendemain il eut la séance solennelle. Nous avons d'abord gravi les marches du consulat comme deux personnes désormais en règle avec les lois de la société.

Nous avons salué la blonde jeune fille qui se tient derrière le guichet, puis nous avons dit :
— Nous venons faire établir le passeport Dieudonné.

— Ayant remis deux photos, la demoiselle en colla une sur la pièce désirée ; ensuite elle écrivit : « Cheveux bruns, nez moyen », etc.

— Quel âge ?
— Quarante-trois ans.
— La profession ?
— Ébéniste.

— Où vous rendez-vous ?
— Eh ! dit-il, comme si vous ne le saviez pas... En France, pardi !

Nous passâmes dans le bureau consulaire. Le consul présenta son propre porte-plume à Dieudonné. Dieudonné se plaça bien en face du fameux passeport, releva sa manche droite et, hardi, il griffa sa photo d'un paraphe nerveux.

— Maintenant, filons, lui dis-je. Dans la rue, il me demanda de lui montrer mon passeport. Il le compara au sien.

— Ils sont tout à fait les mêmes, dit-il ingénument.
— Le vôtre est plus beau. Il a d'abord été établi sans frais ; regardez ça.

— C'est chic, fit-il.
— Puis, lisez ceci : « Délivré par autorisation télégraphique du ministre des Affaires étrangères. »

— Alors cela, dit-il, c'est tout comme la grâce ?
— Evidemment, le ministre ne vous fait pas rentrer pour vous coffrer.

Le soir, Dieudonné me quitta. Il descendait la rue Candiot. Personne, croyait-il, ne l'observait. Il sortit son passeport et disparut.

— Demain nous voguerons vers le pays de France.

Albert LONDRES.

Deux navires de guerre se rendent aux îles Salomon

Londres, 10 octobre (dép. Petit Parisien). Un message British United Press de Sydney annonce qu'en raison des récents massacres dont les îles Salomon ont été le théâtre, des agents ont été distribués à toute la population blanche de ces îles.

D'autre part, le commissaire britannique Kano a sollicité d'urgence du gouvernement australien l'envoi d'un navire de guerre. Aux dernières nouvelles, on apprend que le gouvernement australien décide de se diriger à toute vapeur vers les îles Salomon. Par ailleurs, un croiseur britannique qui se trouvait dans les îles Samoa a été appelé pour se rendre dans les mêmes îles.

LE GOUVERNEMENT DE SOFIA PROCLAME L'ÉTAT DE SIÈGE DANS LES DISTRICTS FRONTIÈRE

Le Sobranié se réunira le 15 en session extraordinaire

Sofia, 10 octobre (dép. P. Par.). — Etant donné la gravité de la situation créée par les agissements des comitatistes en Macédoine yougoslave, le gouvernement bulgare a prié le roi Boris de hâter son retour en Bulgarie et lui a demandé son consentement pour la convocation immédiate du Sobranié. Le roi est attendu mercredi. Les événements actuels réclament des mesures d'urgence, le conseil des ministres a décidé de ne pas attendre l'arrivée du jeune souverain et, muni du consentement royal envoyé par télégramme, il a décrété aujourd'hui même l'état de siège dans les districts de Kustendil et de Petrich. Cette décision impliquant l'établissement de la loi martiale, tous les services publics des deux districts sont soumis au contrôle des autorités militaires. Les garnisons locales vont être renforcées et les troupes plus sûres et moins susceptibles de se laisser influencer par les révolutionnaires macédoniens. Un second décret, également promulgué aujourd'hui, convoque le Sobranié en session extraordinaire pour le 15 octobre.

DÉCLARATIONS PACIFIQUES DU MINISTRE BOURROFF

Belgrade, 10 octobre (dép. Petit Parisien). — Le ministre des Affaires étrangères de Bulgarie, M. Bourroff, a fait à l'envoyé spécial du journal *Politika*, de Belgrade, des déclarations sur les événements de ces derniers jours. M. Bourroff a déclaré, entre autres choses :
— Je tiens en premier lieu à affirmer une fois de plus que le gouvernement et le peuple bulgares ne sont et ne blâment les attentats susceptibles de troubler les bons rapports qui existent entre les deux pays. En second lieu, je tiens à rappeler notre volonté et notre désir d'arriver à un accord. Une politique d'entente est d'une utilité incontestable pour les deux États. Elle finira par imposer en dépit des incidents qui peuvent survenir, à condition que les deux gouvernements fassent preuve de bon vouloir. Je puis affirmer de façon catégorique que cette bonne volonté ne fait pas défaut au cabinet de Sofia et je suis, du reste, convaincu que le gouvernement de Belgrade est animé de la même volonté.

Il convient surtout de ne pas perdre le contrôle de nous-mêmes. Déjà, avant la démarche faite par le ministre de Yougoslavie, Nedelitch, le cabinet bulgare avait envisagé les mesures à prendre. Ces mesures dissiperont tous les doutes qui pourraient encore exister sur la volonté qu'a le gouvernement bulgare de faire tout son possible pour que la responsabilité de ces crimes ne soit pas rejetée sur la Bulgarie.

UNE PROTESTATION ITALIENNE
Londres, 10 octobre (dép. Petit Parisien). — On mande de Vienne à l'Exchange Telegraph que, suivant le correspondant du *Neues Wiener Tagblatt* de Belgrade, le ministre bulgare des Affaires étrangères, M. Bourroff, s'est rendu aujourd'hui au ministère des Affaires étrangères pour protester au nom de son gouvernement contre les manifestations anti-italiennes de la capitale yougoslave à été le théâtre hier matin.

LA POLICE YOUGOSLAVE TRAQUE TROIS AUTRES AUTEURS DE L'ATTENTAT DE CHTIP

Deux d'entre eux sont tués et le troisième est capturé vivant

Belgrade, 10 octobre (dép. Havas). — On sait que, la police serbe a arrêté, il y a quelques jours, deux des assassins du général Kovatchevitch.

Trois autres auteurs de l'attentat ont été découverts et attaqués par la milice royale dans cette ville. M. Boudroff, s'est rendu aujourd'hui au ministère des Affaires étrangères pour protester au nom de son gouvernement contre les manifestations anti-italiennes de la capitale yougoslave à été le théâtre hier matin.

LA RÉPONSE AMÉRICAINE A LA NOTE FRANÇAISE SUR LES TARIFS DOUANAIRES

Washington, 10 oct. (dép. Havas). — La note du gouvernement des États-Unis au gouvernement français, au sujet du litige franco-américain sur le tarif douanier, a été envoyée à l'ambassade des États-Unis à Paris et sera probablement remise au Quai d'Orsay ce soir ou demain matin.

LE CHANCELLIER MARK A COBLENCE

Berlin, 10 octobre (dép. Petit Parisien). — M. Marx, qui en même temps que le chancelier d'Empire détient le portefeuille des Régions occupées, est arrivé aujourd'hui à Coblenz, où il a eu une entrevue avec le commissaire d'Empire pour les régions occupées, von Simmern.

Au déjeuner qui a suivi la réception étaient présents les préfets d'Aix-la-Chapelle, Cologne, Trèves, Wiesbaden, Birkfeld. Le Dr Marx recevra demain une délégation de la population sarroise.

La presse de droite continue à protester contre l'insuffisance des réductions d'efforts qu'envisage le général Guillaumet. Les journaux officiels montrent une certaine préoccupation et demandent que les effectifs soient ramenés à 60.000 hommes comme il avait été promis à Genève. Seront-ils ?

Le gouvernement d'Empire attend les communications du gouvernement français ou des puissances représentées dans la conférence des ambassadeurs. Il est tout à fait possible que les milieux militaires français veuillent faire des difficultés en opposition avec les assurances claires qui ont été données à l'Allemagne.

Les gouvernements de Paris, de Londres et de Bruxelles doivent comprendre qu'une promesse qui date de deux ans et qui a été solennellement renouvelée à Genève ne peut pas être tenue d'une façon réduite sous des prétextes non valables.

La Suède a souscrit 330.000 francs pour la Maison de la chimie

Stockholm, 10 octobre (dép. Havas). — Le total des souscriptions suédoises recueillies par M. Armand Bernard, ministre de France à Stockholm, pour la Maison de la chimie, en l'honneur de Marcelin Berthelot, atteint aujourd'hui la somme de 330.000 francs. Le professeur Barthel, membre de l'Académie des sciences, représentera le gouvernement suédois aux fêtes du centenaire de Marcelin Berthelot.

Un incendie qui prit rapidement une extrême violence s'est déclaré la nuit dernière, vers 11 h. 30, à Aulnay-sous-Bois, dans un vaste entrepôt de bois situé rue Anatole-France et appartenant à M. Sylvain Dejaiffe, agriculteur, demeurant route de Genesee.

Le bâtiment sinistré se composait d'un immense hangar métallique de soixante-dix mètres sur trente.

M. Dejaiffe, propriétaire d'Aulnay-sous-Bois, accouru aussitôt, fit appeler les pompiers des communes avoisinantes au moyen des sirènes d'alarme.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

2.000 QUINTAUX DE BLE ET 50.000 KILOS DE PAILLE FLAMMENT A AULNAY-SOUS-BOIS

Un incendie qui prit rapidement une extrême violence s'est déclaré la nuit dernière, vers 11 h. 30, à Aulnay-sous-Bois, dans un vaste entrepôt de bois situé rue Anatole-France et appartenant à M. Sylvain Dejaiffe, agriculteur, demeurant route de Genesee.

Le bâtiment sinistré se composait d'un immense hangar métallique de soixante-dix mètres sur trente.

M. Dejaiffe, propriétaire d'Aulnay-sous-Bois, accouru aussitôt, fit appeler les pompiers des communes avoisinantes au moyen des sirènes d'alarme.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

Les sauveteurs s'organisent pour protéger les immeubles voisins, puis s'attaquent à l'incendie. Mais, en raison de la nature très combustible des matières que contenait le hangar, la dureté du vent, qui faisait fuir la fumée, les pompiers ne purent empêcher la propagation du feu. L'œuvre du feu se poursuivait encore.

Les pompiers, non encore évalués exactement, s'élevaient à 600.000 francs. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

e XXI^e Salon de l'Automobile

Beaucoup de visiteurs chez San-Soup (stand 33, salle S).
Nous avons remarqué la ligne séduisante des machines exposées, ainsi qu'une belle conception mécanique.
On se souvient que la 175 cmc. a emporté un beau succès, cet été, dans les Pyrénées-Pariis, grimant sans défaillance les cols les plus durs et se assurant en fin de course 1^{er} *ex-æquo*.
ERROT
Au cours de sa visite, le Président de la République s'est longuement arrêté au

land de « Terrot », où il a été reçu par M. Vurpilliot, administrateur de la grande firme dijonnaise. Il a pu admirer son aïse les modèles exposés et se rendre compte de la priorité de toutes

M. le Président de la République s'est très vivement intéressé au stand des «**Uiles Françaises « ANTAR »**», qui sont extraites directement des pétroles bruts d'Alsace et raffinées sur place par les procédés les plus modernes, aux usines de Pechelbronn (Bas-Rhin).

Après avoir admiré avec une attention toute particulière les motos construites par la grande firme mâconnaise, il félicita le grand constructeur national

sur la présentation de ses motos d'une isse au point hors de pair, toutes consultes avec des matériaux de première qualité, essentiellement français. Il le confirme en outre pour les nombreux et indéniables succès qu'il remportera cette année, au cours de laquelle fut consacré le grand champion de la moto, catégorie 175 cmc., par le Moto-Club de France.

Rappelons encore que Monel-Goyon vient de remporter une brillante victoire en s'adjugeant les trois grands prix de France catégories de 175 cmc., 500 et 500 cmc.

C'est avec grand plaisir que nous adressons nos compliments à ceux de la Présidence de la République à l'égard du sympathique constructeur rhodanais.

GÉNOME ET RHÔNE

Le stand 61, balcon U. où nous avons remarqué la très belle exposition des nouveaux modèles 1928 des motocyclettes Génome et Rhône est particulièrement entouré par les fervents du sport motocycliste.

De fait, Génome et Rhône expose cette année deux fameuses 175 cmc. et 250 cmc. estimées des fins connaisseurs de belle mécanique, et ses célèbres 500 cmc. pour sport et super-sport qui, depuis 1923,

Ces résultats sont dus, et c'est là

explication au succès de cette exposition, aux qualités hors de pair de la fabrication des motocyclettes Gnome et Rhône, dont toutes les pièces sont forgées, usinées et usinées dans ses vastes ateliers du boulevard Kellermann et de Genevilliers.

GRAISSAGE CENTRAL « ALCY »

Utilisez-vous le stylo ? Il fonctionne par capillarité... Le Graissage « Alcy » russe... Il assure automatiquement une lubrification parfaite de tous les organes des châssis automobiles. Démonstration au Grand Palais, Galerie d'Antin, 1^{er} étage, Salle K. stand A.

CYCLES « VELASTIC »
Stand 35, Salle X.
La direction des Cycles Elastiques sera

Le président de la République, M. Gaston Doumergue, a été reçu par M. le ministre de l'Intérieur, M. Luchaire, à son arrivée à Paris. Le président de la République a été reçu par M. le ministre de l'Intérieur, M. Luchaire, à son arrivée à Paris. Le président de la République a été reçu par M. le ministre de l'Intérieur, M. Luchaire, à son arrivée à Paris.

onnées sur les fameux pneus à tringles sur jante à base creuse, pneumatique détenteur de tous les records du monde. Visite particulièrement recommandée.

LA MONTRE
ÉLECTION
EST
ENTRE TOUS

L'ÉLUÉ DE TOUTES

AS UN DUVET SUPERFLU!

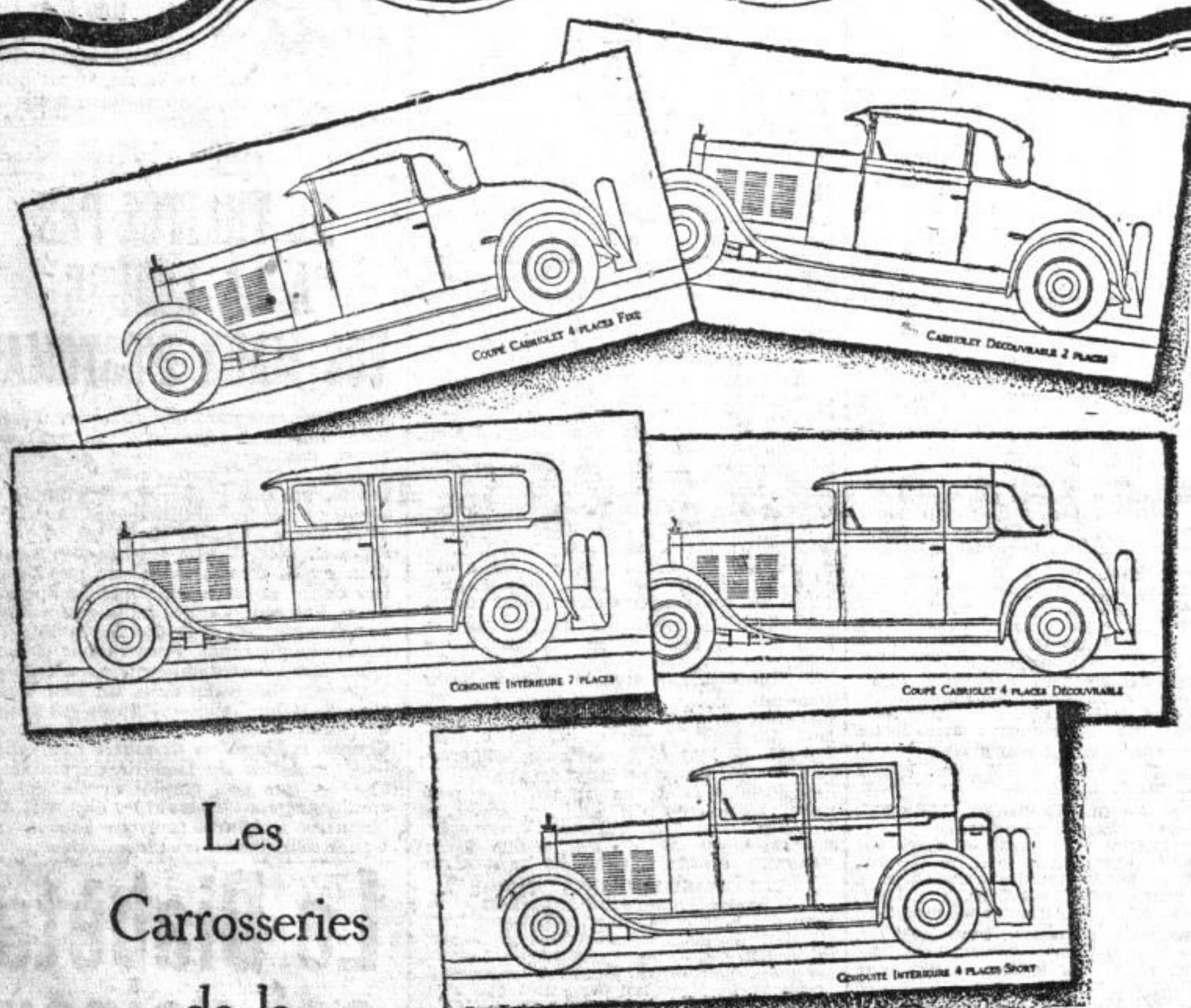
Pour être parfaitement jolie, au théâtre, dans le robe de soirée, il faut une pensée impeccable, sans aucun duvet visible. Donc, impossible d'employer le rasoir qui rrite, donne des boutons et laisse des points noirs, ou les dépilateurs courants, compliqués et malsadrots. Faites dès aujourd'hui un essai de Taky : cette crème parvienne à éliminer toute pilosité sans jamais

avets superflus. Le Taky dissout le duvet jusqu'à la racine et laisse la peau blanche douce, sans un point noir. Le Taky est économique, inoffensif, et ne sèche pas.

ceux qui ne vous satisfont pas, vous
gent vous sera remboursé : vous pouvez
ne le faire sans risque. Vous n'avez qu'à
demander le Taky (breveté S.G.D.G.) dans
tout bon magasin.

DÉALE

TOUTES NUANCES
Place de la République, LYON



Les
Carrosseries
de la

SIZAIRE SIX

Conception nouvelle en France



Le châssis Sizaïre Six a été spécialement dessiné pour les carrosseries qu'il doit recevoir.

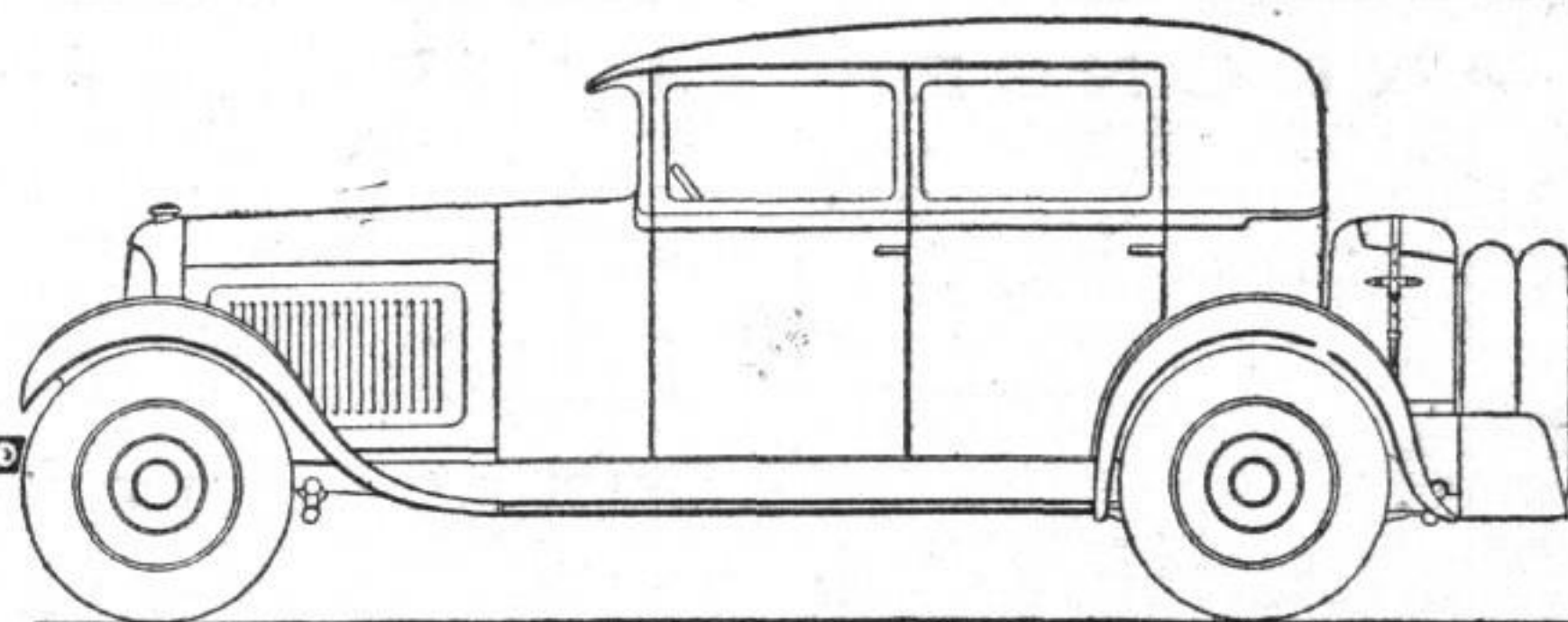
Ces carrosseries entièrement en tôle d'acier emboutie, revêtues de peinture cellulosique, sont exécutées avec un luxe qui ne le cède en rien à celui des plus grands carrossiers et cependant elles ne dépassent pas un prix de série.

Exposition de tous les modèles et essais au stand, ainsi qu'à

Saint-Didier

DISTRIBUTEUR GÉNÉRAL
Rue des Sablons PARIS

et chez tous les principaux agents
de France et de l'Etranger



la carrosserie

MANESSSIUS

est l'aboutissement logique
des progrès d'un siècle
appliqués avec l'art, l'élégance
et le goût français.

Une organisation unique
lui permet de mettre à la portée de tous
le confort et le fini des voitures de luxe

LES PLUS IMPORTANTES USINES DE CARROSSERIES D'EUROPE

DIRECTION ET SERVICES COMMERCIAUX

104, RUE DANTON
LEVALLOIS-PERRET

GRAND PALAIS - GALERIE A - STAND 7

A CREDIT

JOLIE CUISINIÈRE tôle et fonte. Longueur 0-80, 695 fr. Payable 70 fr. à la commande, le reste en 12 mois.

MAGNIFIQUE SALLE A MANGER, hêtre patiné. Buffet 4 portes, 1 table, 2 allonges, 6 chaises, cuir 1 995 fr. Payable 200 fr. à la commande, le reste en 13 mois.

TRES BEAU LIT fer et cuivre pour 2 personnes avec literie complète, 1050 fr. Payable 105 fr. à la commande, le reste en 13 mois; avec pann. marquetée en plus 145 fr.

SUPERBE CHAMBRE A COUCHER Louis XVI, noyer ciré, tréteaux, 3 pièces, 2595 fr. Payable 240 fr. à la commande, le reste en 13 mois.

Pour recevoir de suite un de ces superbes articles, adressez la commande à M. Henri WEIL, 11, rue Franklin, Paris (16^e)

ON OFFRE

Superbe **MANTEAU COLOMBIA** doublé soie le reste en 12 mensualités

90 fr. à la commande

Faculté de retour en cas de non convenance

Prix: 1,287 fr. Contre mandat-poste de 90 fr. adressé au Dépôt de Fabriques, 6^{bis}, rue du 4 Septembre, Paris

PARIS-NEGOCÉ

HABILLEMENT A CREDIT

9 RUE MARTEL PARIS 10^e

HABILLEMENT COMPLET 15 PIÈCES A 73^f

1 complet veston, draperie fantaisie losanges gris. 1 chapeau feutre teinte mode. 2 chemises zéphir av. 1 col. 2 caleçons zéphir fantaisie ou Richelieu au choix. L'habillement complet 15 pièces 73^f

Catalogue d'habillement gratuit sur demande

AVIS. (Mesures à indiquer à la commande)
POUR HOMMES: 1^{er} Grosseur de poitrine; 2^{ème} Grosseur de ceinture (Mesures prises sur le gilet); 3^{ème} Longueur entre-jambes pantalons.
POUR DAMES: Taille du mannequin; 1^{er} Long. totale prise au milieu du dos, depuis le bas du col.
POUR CHAUSSURES: Indiquer la pointure.
Expéditions franco port et emballage dans toute la France
Faculté de refus ou d'échange de toutes marchandises ne donnant pas satisfaction à l'acheteur.

VISITEZ NOS MAGASINS D'EXPOSITION

LE GRIMPEUR

POUR
CENT SOUS
PAR JOUR!

SA 125^f 2 VITESSES - SA 250^f 3 VITESSES
SA NOUVELLE 250^f 3 VITESSES - 4 TENDS - LUXE

DRESCH et C^{ie}, 46, rue de Vouillé, PARIS (15^e)

30 FR. PAR MOIS

MANTEAUX
pour HOMMES: 4 plus 10, belle garniture, boutons revers fantaisie, col revers fourré. En superbe velours de laine noir, vert, loutre ou bois de rose. Sa taille en 105, 110, 115... 305 f.

PARDESSUS
HABILL. doublet ou corps, col tranche-manteau. En belle draperie laine gris foncé ou carreaux, revers écarlate. Sa taille en 105, 110, 115... 320 f.

COMPLETS VESTON
grand tailleur mode, deux boutons. En belle draperie laine gris, doublé laine. Sa taille en 105, 110, 115... 335 f.

IMPERMEABLES
pour HOMMES, en caoutchouc ou laine imperméabilisée, doublés, boutons, fermeture à capotons mobiles. Belge fourré... 235 f.

POUR DAMES, en caoutchouc laine
châle, doublure décaissée, col tranche-manteau. Belge fourré... 230 f.

IMPERMEABLES POUR DAMES
en gabardine laine imperméabilisée, capotons, doublé ou corps belle satente. Belge... 220 f.

La première version en un mandat avec la commande ou contre remboursement majoré des frais. Les autres versions la 1^{re} de chaque mois suivant

ADRESSER LES COMMANDES
Maison R. CHARRIER Fils
Construction
SABLES-D'OLONNE (Vendée)

MESURES A DONNER
Tour de poitrine sur le gilet ou le corsage, tour de ceinture, longueur désirée et grandeur de la personne.

CHOISISSEZ
VOS PAPIERS PEINTS, EN FAMILLE
ET ACHETEZ-LES DIRECTEMENT
A LA MANUFACTURE
DES

Papiers Peints K.L

11, RUE JACQUEMONT
PARIS (17^e)
MÉTRO: Clichy. NORD-SUD: LA FOURCHE
TÉL. MARCADET 34-82

EN DEMANDANT
L'ALBUM DES NOUVEAUTÉS
CONTENANT 600 ÉCHANTILLONS
À TOUS PRIX, ET DE NOMBREUX
MODÈLES DE DÉCORATION
ENVOI FRANCO DOMICILE
PAPIERS DEPUIS 1^{fr}. LE ROULEAU

CRÉDIT NATIONAL DE L'AMEUBLEMENT
129, Avenue Ledru-Rollin - PARIS

CHAMBRE LOUIS XVI à rubans, noyer ciré fin. Armoire 2 grandes glaces bisautées. Lit largeur 1^m 40. Table de nuit dessus marbre. 13 versements de... 125 f.

CYCLES PHONOS CHAUFFAGE ACCORDÉONS
CATALOGUE GRATUIT
LIVRAISON et EXPÉDITION FRANCO

SALLE À MANGER HENRI II chêne ciré sculpté, 5 portes, largeur 1^m 45, table à allonges, 8 chaises canotées. Contrepointement du 1^{er} vers 129 f. La table 12 mois de... 129 f.

AUX

Meublistes

67, Boul^d de Sébastopol PARIS

à Crédit

MEUBLES

DEMANDEZ LE CATALOGUE

CHIRUR.-DENTISTE, 70, r. Turbigo
DENTIER 250 fr.; sur or, 400. CRÉDIT
Métro: République et Temple

Pépinières F. DELAUNAY
Angers et Doué-la-Fontaine (M.-et-L.)
ARBRES - JEUNES PLANTS
ROSIERES - ARBUSTES
PLANTES VIVACES - CONIFERES
Catalogue franco sur demande ou envoi d'un mandat

PIANOS SCHILLIO
et toutes marques. Neufs et occasions.
Facilités de paiement. 38, r. de Manbeuge.

VIN fin. Les 200 lit., régle, port et fût compris avec caisses rainées. Ech. gratis. M^{me} Berthe REY, Narbonne.

LES CYCLES HOEL
136, Rue Demourant, 136
PARIS-18^e
Construction des Bicyclettes de Précision
N^{os} 278^f à 500^f (sur 320^f)
Régulièrement garantis Cat. III, gaz.

LEVADE, CHIRURGIEN-DENTISTE
Dentier Incommensable 250 fr. Sur or 400.
Crédit. 154, Bd Magenta. Métro Barbès.
Bridge en or, ni plaque ni ventouse

Paris, Hémy, Impr.-gér., 18, r. d'Enghien.

Changement d'adresse de nos abonnés
Nous prévenons nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande du journal et de 2 francs pour frais de réimpression de nouvelles bandes.